

ÉTAT D'URGENCE :
L'ENNEMI PUBLIC N°1
PASSE AUX AVEUX



Edito

Nul n'est dupe sur le résultat des élections présidentielles : ce n'est pas un vote d'adhésion qui a conduit Emmanuel Macron à la victoire, mais le rejet du Front National. Les élections législatives à venir seront d'autant plus déterminantes pour savoir si le nouveau président aura une majorité au Parlement qu'il compte gouverner par ordonnance dès le mois de juillet pour aggraver la loi travail en amplifiant la primauté des accords d'entreprise, en plafonnant les indemnités prud'homales (proposition qui avait été retirée de la loi El Khomri) et en fusionnant les instances représentatives du personnel.

Concernant la Fonction Publique, si le nouveau président ne compte pas toucher aux effectifs hospitaliers, il envisage la suppression, par non renouvellement des départs à la retraite, de 120 000 postes répartis pour 70 000 dans les collectivités locales et 50 000 dans la Fonction Publique d'Etat.

Dans l'Education, la proposition de limiter les effectifs à 12 élèves en CP et CE1 dans les zones d'éducation prioritaire se fera par redéploiement, le nouveau président ne comptant embaucher que 4 à 5 000 enseignants durant son quinquennat.

S'il n'est pas question de revenir sur la réforme des rythmes scolaires, la liberté sera laissée à chaque municipalité d'appliquer ou non cette réforme, soit en revenant à la semaine de quatre jours soit en supprimant les activités périscolaires, aggravant encore davantage les inégalités territoriales.

Dans le programme est aussi prévue une réduction du nombre d'épreuves à l'examen final du baccalauréat au profit du contrôle continu. La FSU reste opposée au Bac en contrôle continu, système qui dévalorise le diplôme en en faisant un diplôme maison qui n'a plus de caractère national.

Dans un autre domaine, l'objectif du président est de mettre fin aux cotisations salariales chômage et maladie et de compenser cette perte par une hausse de la CSG de 1,7%.

Rappelons que si 61% des recettes de la CSG contribuent au financement de l'assurance maladie, l'essentiel du produit de la CSG provient des salaires (70%) et des retraites (18%) et que les revenus du capital contribuent pour 11% : cherchez l'erreur...

Nul doute qu'il nous reste encore de nombreuses luttes à mener !

■ Catherine Anglesio

Gouverner par ordonnances ?

C'est le gouvernement qui décide de gouverner par ordonnance. Il doit être habilité par le parlement à le faire, et lui soumet donc une loi dite loi d'habilitation. Cette loi d'habilitation doit fixer les domaines et la durée où le gouvernement pourra prendre des ordonnances.

Les ordonnances entrent en vigueur dès leur publication. Ce ne sont pas des lois, elles ne deviennent des lois qu'une fois ratifiées par le parlement, dans un délai fixé. C'est pourquoi le gouvernement doit déposer un projet de loi de ratification. Il n'y a pas de possibilité d'amendement.

Réfugiés : Bienvenue !

La solidarité n'est pas un délit

Retour sur le meeting départemental et unitaire de solidarité qui s'est tenu à Vitry le 1er avril dernier.



A l'initiative de Resf, qui avait convié les organisations de défense des droits de l'homme et des migrants (Association de soutien aux étrangers du Val-de-Marne, Comité Ivrien de vigilance contre le racisme, Ldh, Mrap, Romeurope, Collectif Port à l'anglais solidaire avec les réfugiés, les syndicats enseignants CGT éduc'action, FSU, Sud éducation) à organiser un meeting unitaire départemental sur le thème des Réfugiés le samedi 1^{er} avril, s'est tenu à Vitry un rassemblement sur ce thème avec de nombreux témoignages. L'après-midi a commencé par la projection d'un documentaire sur l'histoire de l'immigration de et par Jean-Luc Millet de la Ldh et du réseau Canopé.



Ensuite, Cedric Herrou délinquant de la solidarité, agriculteur de la vallée de la Roya, a expliqué comment les nombreux réfugiés étaient accueillis dans cette vallée, passage obligé de leur migration.

A suivi le témoignage des représentants des 128 grévistes travailleurs sans papiers de Rungis qui au bout de trois semaines de grève, soutenus par la Cgt, ont obtenu de haute lutte des récépissés de demande de titre de séjour avec autorisation de travail (la générosité du public présent a permis un apport

conséquent pour la caisse de solidarité.)

Ces témoignages ont été complétés par celui de François Loret de Romeurope, soutien des roms de Seine et Marne, accusé d'avoir usé de violences volontaires envers des policiers municipaux lors de l'évacuation du terrain de Noisiel. Les violences sont non prouvées mais le procureur requiert 3000 euros d'amende et le jugement doit passer en appel.



Laurence Roques, avocate du Val-de-Marne et membre du Gisti (groupe d'information et de soutien des immigrés) a apporté quelques éléments juridiques

sur les difficultés et les perspectives pour les réfugiés du centre Emmaüs d'Ivry où elle aimerait implanter une permanence juridique pour aider et conseiller les réfugiés dans leurs démarches administratives.

Dominique Angelini du Collectif Port à l'Anglais solidaire avec les réfugiés a fait le point sur les relations des collectifs de soutien avec le centre, les besoins en bénévolat (notamment de traducteurs et de cours de langue française), et les dons possibles. Elle a annoncé un événement festif de solidarité avec les réfugiés, courant juin à proximité du centre.

C'est plus de 300 personnes qui sont venues assister dans l'après-midi à ce bel événement du 1^{er} avril de solidarité à la salle Robespierre de Vitry qui s'est conclu bien sûr par le verre de l'amitié.

■ Pierre Lafrance RESF

Macron et l'école

des propositions **inacceptables** pour le SNUIPP-FSU !

Emmanuel Macron prévoit plusieurs mesures pour l'école primaire dans son programme pour le quinquennat à venir. Rappelons que son objectif est de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires en cinq ans ce qui donne le cadre général de sa politique.

La limitation à 12 par classe en REP+ et en REP en CP et CE1

12 000 classes sont concernées par cette mesure. Cela revient à diviser par deux les effectifs des classes de REP qui s'élèvent aujourd'hui à 24 élèves en moyenne. La mesure ne pourra s'appliquer par un coup de baguette magique dans l'ensemble des 12 000 classes concernées.

En septembre 2017, en CP, dans les REP+ et une partie des REP cette mesure sera mise en œuvre par le redéploiement des 5120 postes « plus de maîtres que de classes » dont le dispositif devait être généralisé dans les écoles de l'éducation prioritaire à la rentrée 2017.

Pour le SNUipp cela ne doit pas se faire par le redéploiement des postes de plus-de-maître que de classe, dispositif qui n'a même pas eu le temps d'être évalué mais qui est plébiscité par les collègues sur le terrain.

Les élèves de CE1 ne seraient donc pas concernés l'an prochain mais devraient pouvoir bénéficier des dédoublements progressivement durant le quinquennat.

Les 7000 postes supplémentaires nécessaires pour appliquer la mesure dans son ensemble seront répartis entre 5000 créations de postes en tout et pour tout sur le quinquennat et 2000 redéploiements qui seront décidés à l'issue d'un audit.

LOCAUX REP

Le dédoublement de classe de CP pourrait aussi conduire en septembre prochain à mettre deux enseignants dans la même classe ou pour certaines communes à installer des installations complémentaires dans les cours

d'école.

Emmanuel Macron prévoit d'accompagner financièrement les communes qui le souhaitent pour aménager leurs locaux avec une enveloppe de 200 millions d'euros.

PRIME REP

Plus aucun professeur (hors choix motivé) ne sera affecté en REP pendant ses 3 premières années d'enseignement. Emmanuel Macron compte sur la création d'une nouvelle prime de 3000 € pour inciter les enseignants expérimentés à changer de poste, qui s'ajouterait aux augmentations des indemnités REP et REP +.

RYTHMES SCOLAIRES

La réforme des rythmes scolaires a dégradé les conditions de travail et renforcé le pouvoir des maires.

Emmanuel Macron s'est confié à « Femme Actuelle » au sujet des 4,5 jours de cours par semaine : « Aujourd'hui, on a des communes qui sont dans l'impasse, financièrement et en terme d'organisation. Je suis pour le pragmatisme. Les départements et les communes sont quand même le lieu d'organisation de tout cela, **je suis pour laisser la liberté de sortir du dispositif** quand il est considéré comme inefficace et non pertinent ». Néanmoins, il ne compte « trancher qu'en 2019 », a-t-il déclaré à *La Croix*.

NUMERIQUE

Les apprentissages seront individualisés par le développement des supports numériques et des applications adaptées pour faire évoluer les pratiques pédagogiques

Analyse du SNUIPP-FSU

Comment ces différentes mesures se mettront-elles en place alors que le nouveau Président annonce 120 000 suppressions de postes de fonctionnaires dont 50 000 dans la Fonction

Publique d'Etat et affiche une baisse drastique des dépenses publiques?

Par ailleurs, l'éducation Nationale serait elle vraiment épargnée avec la création de 5000 postes sur le quinquennat: s'ils sont effectivement utilisés pour le dispositif CP/CE1 en REP et REP+, comment absorberons nous les augmentations démographiques ?

Notre revendication reste la baisse des effectifs dans toutes les classes sur l'ensemble du territoire et la généralisation du dispositif PDMQDC afin d'engager une baisse effective du temps de travail devant élèves.

De plus, alors que selon une enquête publiée par le SNUIPP-FSU en janvier dernier, 86% des enseignants plébiscitent le dispositif PDMQDC, et que les premiers éléments de recherche montrent des effets bénéfiques sur le climat de classe et la posture de l'élève, le choix de les redéployer témoignent d'une vision court termiste du nouveau président en terme de politique scolaire. Quand nos gouvernements cesseront-ils de "changer l'école" tous les 5 ans ?

Par ailleurs, nous entendons faire respecter les droits des personnels quant à leur affectation.

Si la création d'une nouvelle prime de 3 000 euros pour inciter les enseignants expérimentés à travailler en REP est nécessaire, le SNUIPP-FSU continue à penser que les incitations financières ne sont pas suffisantes et qu'il est indispensable d'améliorer les conditions de travail.

Comment le ministère fera-t-il s'il ne trouve pas suffisamment d'enseignants volontaires expérimentés pour aller enseigner en REP et REP+ ? Doit on s'attendre à des mesures autoritaires ?

Concernant les rythmes scolaires, pour le SNUIPP-FSU, ce n'est pas au maire de décider de l'organisation de la semaine. Les décrets Peillon-Hamon n'ont pas été une réforme des rythmes, mais une explosion des rythmes scolaires. Le « libre choix » laissé aux communes serait une accentuation des inégalités. Le SNUIPP-FSU exige le retour à un cadrage national et la remise à plat de la réforme par la concertation avec les acteurs de terrain que sont les enseignants.

En ce qui concerne les locaux et le numérique, qui peut croire que les municipalités pourront l'assurer avec la baisse continue des dotations aux collectivités territoriales ? Là encore, les inégalités de territoire vont s'accroître, dégradant encore le principe d'égalité du service public d'éducation.

Les propositions concernant la maternelle, l'accompagnement scolaire, les études dirigées reflètent aussi cette dégradation en s'appuyant sur le bénévolat ou le service civique.

Quand on reste contraint par une politique budgétaire d'austérité, on met forcément à mal les principes fondamentaux du service public.

Le SNUIPP-FSU adressera une lettre ouverte au Président de la République sur tous ces sujets, vous pourrez la retrouver prochainement sur le site du SNUIPP-FSU 94. Il lui redira que son programme comporte des propositions inacceptables comme le redéploiement des postes PDMQDC, au profit du dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire, à la généralisation des stages remise à niveau (RAN) pendant les vacances supposés répondre à la difficulté scolaire et à la volonté d'individualiser les apprentissages.

Les 5000 créations de poste sous le quinquennat ne permettront pas de démocratiser l'école et de lutter contre les inégalités scolaires. Le SNUIPP-FSU continuera à tout mettre en œuvre pour transformer l'école au profit de la réussite de tous les élèves et des enseignants.

Très vite des mobilisations seront indispensables pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux notamment concernant l'amélioration de nos conditions de travail et nos salaires mais aussi pour transformer l'école.

Syndiquez-vous et rejoignez le SNUIPP-FSU 94 ! Tous ensemble nous sommes plus forts.

Snu94@snuipp.fr

■ Emmanuelle Jollet

Mobilisation pêchue des lycéens de Créteil et Vitry



Mercredi 10 mai dernier, plusieurs centaines de lycéens se sont mobilisées devant la préfecture de Créteil à l'initiative de RESF, avec le soutien des syndicats enseignants Cgt éduc'action , FSU, Sud éducation, de la FCPE, des associations de défense des étrangers comme l'Assouevam, le Civcr, Romeurope, des élus dont Fatiah Aggoune

vice-présidente du conseil départemental en charge de la jeunesse et des droits des migrants.

Cette mobilisation rassemblait des lycéens de Léon Blum et Saint-Exupéry de Créteil, Chérioux et Jean Macé de Vitry-sur-Seine.

Il s'agissait d'exiger de la préfecture un titre de séjour pérenne pour Victor-Hugo, jeune brésilien qui n' a qu'un autorisation provisoire, ainsi que pour Bandiougou, Hazem et Laye, lycéens qui, en lieu et place de titre de séjour ont reçu une OQTF (Obligation à quitter le territoire français). Mobilisation également pour deux mères de familles Betty et Fifi dont les enfants sont scolarisés à Créteil et l'Haÿ-les-Roses, victimes elles aussi d'OQTF.

Arrivés par vagues, les lycéens ont aussitôt scandé des mots d'ordre réclamant la régularisation de leurs camarades. Ceux de Léon Blum ont fait une flash mob devant les grilles de la préfecture.





Une délégation de neuf personnes a été ensuite reçue pendant un long moment par le directeur de cabinet du préfet et le directeur de l'immigration et de l'intégration. Pendant ce temps les lycéennes et les lycéens ne désarmaient pas scandant « *des papiers pour Victor-Hugo, Bandiougou, Hazem et Laye !* », « *régularisation de tous les lycéens !* » « *des papiers pour les sans papiers !* ». A son retour la délégation a été accueillie par un tonnerre d'applaudissements. Pablo de Resf a expliqué que la discussion avait été longue et âpre, la délégation encouragée par l'écho des slogans qui montaient des grilles sans faiblir. La préfecture s'est engagée à réexaminer tous les dossiers. La vigilance et la mobilisation restent de mise !

■ Pierre LAFRANCE RESF syndiqué FSU

Signez les pétitions en ligne :

<http://www.educationsansfrontieres.org/spip.php?rubrique769>



Hôpital Public et médecine de ville

Personnels et patients maltraités

L'Hôpital public comme la médecine de ville vont mal, les personnels comme les patients sont maltraités, et tout cela pourquoi ?

En aucune manière pour la santé des Françaises et des Français, qui voient leur espérance de vie en bonne santé se réduire ces dernières années, le renoncement aux soins progresser de quinquennat en quinquennat (baromètre santé SPF 2016), la médecine de proximité s'éloigner, les déserts médicaux s'amplifier, ... tout cela pour permettre au patronat de ne rien céder sur ses profits au détriment de notre Sécu et pour le plus grand bénéfice des assurances complémentaires. C'est la privatisation et la financiarisation de notre système de santé qui ne cessent d'être en marche !

Toutes les « réformes hospitalières » qui se sont succédées des années 90 à aujourd'hui, concernant autant l'environnement, l'encadrement financier des hôpitaux avec la Tarification à l'Activité (T2A), que leur mode de gestion et de fonctionnement, des ordonnances Juppé, HPST à la loi Touraine, avec la mise en place autoritaire de 135 groupements hospitaliers de territoire (GHT), n'ont visé qu'un seul objectif : effacer progressivement l'Hôpital public, les maternités de proximité, en organisant notamment l'étranglement financier de ces établissements, la réduction des effectifs par dizaines de milliers, la suppression de services et d'hôpitaux comme de maternités.

Il faut saluer la lucidité et la combativité des communautés de psychiatrie publique qui, avant la signature des conventions de regroupements au 1er juillet 2016, se sont mobilisées et, dans certains endroits, comme dans le Val-de-Marne, ont mis en échec les

projets des ARS. De même, on ne peut que se féliciter des Coordinations de lutte pour la sauvegarde de nos hôpitaux publics comme à H. Mondor, sauvegardant au delà de la Chirurgie cardiaque, l'ensemble du Groupement Hospitalier Universitaire.

Il en est de même de toutes celles et tous ceux qui se battent contre la fermeture de l'Hôtel Dieu, Bichat ou Beaujon, contre la création de mastodontes hospitaliers public/privé multipliant les fermetures de lits, éloignant les patients des lieux de soins, allongeant les temps d'attente de rendez-vous, aggravant la désertification médicale. L'Hôpital ne peut pas être considéré comme une entreprise et n'a pas vocation à être rentable. Une médecine publique de qualité est un choix de société, un investissement pour lequel une société engage les moyens nécessaires » ! VOILA ! Tout est dit !

La « démocratie en santé est en panne ! » En atteste ce qui se passe sur le terrain : des ARS qui décident avec une poignée de cadres de direction et quelques médecins, laissant l'immense majorité des soignants, des médecins et des personnels techniques et administratifs dans l'ignorance totale, alors que ces derniers sont concernés. Ne parlons même pas des élu-e-s et de la population.

Nous avons besoin d'une vision large, prospective et partagée, pour repenser le système de santé et l'hôpital publics, pour répondre aux besoins de santé d'aujourd'hui et de demain : comment affronter le développement intolérable des inégalités sociales, le vieillissement de la population, le développement des maladies chroniques, le développement des technologies bio-médicales, du numérique...

Les attentes de la population, des professionnel-e-s de santé nous invitent à mettre en chantier un véritable projet

politique. Il faut revivifier les missions de service public, questionner la place de l'hospitalisation dans l'évolution des soins, repenser de véritables coopérations inter-hospitalières sur la base de la continuité des soins, replacer l'hôpital de proximité dans un maillage de service de santé publique de proximité, avec un réseau de centres de santé...

Autant de questions, d'exigences qui doivent retrouver une logique de mobilisation, de créativité et de démocratie à tous les niveaux...

Mais, dans l'immédiat, soyons disponibles et force de propositions, pour soutenir et participer aux luttes des professionnel-le-s hospitaliers et des centres de santé :

- **imposer l'arrêt des regroupements/ restructurations en cours et toute fermeture d'établissement et/ou services**
- **exiger un plan national d'embauche, de titularisation, de formation, de réorganisation des services dans une ampleur exceptionnelle**
- **exiger un plan de sauvegarde budgétaire des hôpitaux, l'effacement de la dette et un plan de sortie de tous les emprunts toxiques.**
- **obtenir un maillage par bassin de santé autour d'un hôpital de proximité de centres de santé publique.**

■ Dr Fabien Cohen

Plus que jamais : Défendre et développer les Services Publics

La campagne électorale a mis en débat la question des services publics, de ses agents, de son financement.



Face à une entreprise de dénigrement à présenter les services publics comme coûteux et inefficaces, mis en œuvre par des agents trop nombreux voire trop protégés, la FSU défend l'idée que les Services publics constituent un enjeu de lutte essentiel pour une alternative sociale, économique et écologique. Ils ont un rôle essentiel comme vecteurs de solidarité et d'égalité.

Il sont le bien de celles et ceux qui n'en ont pas. Ils sont la meilleure réponse aux besoins de toutes et tous. Pour cela l'adhésion de la population à leur financement repose sur leur qualité, leur présence sur l'ensemble du territoire.

Il s'agit aussi de répondre aux nouveaux enjeux par la création de nouveaux services publics : petite enfance, accompagnement périscolaire, perte d'autonomie et accompagnement des personnes âgées dépendantes, ...

Il faut aussi favoriser le contrôle démocratique de l'action publique. La gestion des services publics doit être transparente, leur fonctionnement et leur évolution devrait faire l'objet d'un débat public associant usagers, personnels et élus.

Après l'élection d'un président qui entend fragiliser les services publics, la FSU, fidèle à ses valeurs, sera de toutes les luttes pour défendre et développer les services publics.

■ Jean Amar

Hommage



Il y a 3 ans, le 7 mai 2014, Michel Fèvre nous quittait des suites d'un longue maladie contre laquelle il a lutté jusqu'au bout, tout en continuant à militer. C'était un grand militant humaniste épris de justice, enseignant spécialisé, syndiqué au SNUIPP-FSU, membre de la LDH, de Romeurope, de Resf, qui derrière son sourire patelin exigeait le droit rien que le droit pour tous !

L'inauguration à Choisy-le-Roi d'une stèle et d'un arbre planté à sa mémoire devait avoir lieu en novembre 2015, ajournée pour cause d'état d'urgence. Le 25 mars dernier de nombreuses personnes se sont rassemblées au parc de Gondoles pour entendre l'hommage de ses amis. Tout d'abord ce fut le maire Didier Guillaume qui cita et loua les qualités de Michel en tant qu'habitant et militant sur la ville en présence de la maman de Michel, de Christiane son épouse, et de Quentin et Thibault ses fils. Christiane a dit combien son père à elle, récemment

disparu, aurait été fier d'être présent à la cérémonie et parlé avec amour de ce mari, père et militant exceptionnel. Puis témoignent ses amis :

Patrick du groupe Freinet, venu de Béziers : « Michel, était un homme arlequin aux nombreuses facettes... C'était un militant intègre, persévérant et généreux ; homme de partage sans prosélytisme, meneur d'hommes, authentique, bon vivant, ouvert à tous, grand bossueur coopératif, mais aussi homme engagé, avec de nobles valeurs au service des plus démunis, luttant contre les dogmatismes, contre la ségrégation et l'échec scolaires en voulant créer des brèches dans l'institution Education Nationale par une pédagogie humaniste en rupture avec l'École dominante qu'il jugeait injuste et élitiste. »



Jean-Luc de la LDH : « Avant de rappeler les nombreuses activités de Michel dans la défense des droits des plus démunis, je souhaiterais que l'on se rappelle de Michel qui aimait la nature, les soirées entre potes, la famille, Christiane et ses deux enfants Thibault et Quentin, son travail avec les enfants de l'IME, Michel passionné par la musique, le théâtre, le cinéma, les expositions, bref un homme qui aimait la vie et qui savait faire partager ! ... » « Si on est si nombreux rassemblés aujourd'hui près de trois ans après ton départ, n'est-ce pas que les graines que tu as semées continuent de germer et que rien ne pourra arrêter l'arrivée du printemps ? »



Aline de Romeurope: « Par ce que nous vivons dans un Etat de droit, Michel a toujours axé notre combat sur la défense des droits : à l'éducation pour les enfants, l'accès aux soins, au logement, au travail, à la culture, à la sécurité. Parce que son combat était la défense de ces droits, le droit commun pour tous, il ne lâchait pas, jamais, harcelant avec conviction les municipalités, le conseil général, la préfecture... En octobre

2000, Michel a milité pour la création du Collectif National Droits de l'Homme Romeurope dont il était un membre des plus actifs entraînant certains de nous dans son sillage. Puis en 2009 pensant au sort des enfants roms discriminés, maltraités par les politiques publiques, victimes de la pauvreté et des conditions de vie les mettant au ban de notre société, non scolarisés, il a créé le Collectif pour le Droit des Enfants Roms à l'éducation y impliquant ses amis syndicalistes et enseignants. »

Son ami Bruno, collègue, voisin, membre du SNUIPP-FSU : « Merci Michel, cet hommage, nous donne l'occasion de nous retrouver, pour évoquer ta mémoire et donc aussi tes combats qui sont toujours les nôtres. Nous sommes beaucoup à dire ici que nous pensons souvent à toi, que tu nous manques... Au contact de Michel j'ai, et je crois, nous avons vécu les luttes les plus exigeantes mais aussi les plus lumineuses de notre militantisme. Michel a été un passeur d'Humanité et de révolte qui nous a transmis ce sentiment d'être requis, ici maintenant, par une cause juste qui n'attend pas, à laquelle on ne peut se dérober sans se trahir ! »

Michel, l'arbre aux mille écus, symbole de tes multiples combats, de tes intérêts variés, puisse-t-il susciter mille vocations militantes et humanistes dans ton sillage. En tout cas il est là pour perpétuer ton souvenir et nous rappeler le chemin à suivre. Christiane, Thibault et Quentin ont bien choisi cette phrase de Condorcet à l'ombre du ginkgo : « Il ne peut y avoir ni vraie liberté ni justice dans une société si l'égalité n'est pas réelle ». La route sera longue. Adieu l'ami !

■ Pierre LAFRANCE , RESF syndiqué FSU

STAGES FSU du Val-de-Marne

La FSU du Val-de-Marne organisera
4 stages en 2017-2018.

- STAGE **bilan des premières mesures Macron** (entre septembre et la Toussaint)
- STAGE **assurance maladie obligatoire / complémentaire** (entre la Toussaint et Noël)
- STAGE **retraites** (entre Noël et février)
- STAGE **inégalités scolaires et enquête PISA** (entre février et Pâques)

Vous pourrez vous y inscrire à partir du site de la FSU 94

sd94.fsu.fr